



## **REGLEMENT**

### **Coupe de l'Ain Futsal**

8 joueurs par équipe

#### **1. TOUR QUALIFICATIF**

- Un club ne peut présenter qu'une équipe par catégorie.
- Le tour qualificatif se déroulera sous la formule échiquier sauf pour les sites à moins de 6 équipes.
- L'arbitrage sera assuré par des arbitres officiels du district.
- Chaque équipe disputera sur ces tours qualificatifs au moins 4 matchs.
- Attribution des points :
  - Victoire : 4 Points.
  - Nul : 2 Points.
  - Défaite : 1 point.
  - Forfait : 0 point.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées par :
  - Le Goal Average Particulier.
  - Le Goal Average Général.
  - La Meilleure Attaque.
- Les qualifiés par site pour la finale départementale :
  - U13 : ils seront déterminés en fonction du nombre d'engagés par site.
  - U15 : ils seront déterminés en fonction du nombre d'engagés par site.
  - U17 : ils seront déterminés en fonction du nombre d'engagés par site.

#### **2. FINALE DEPARTEMENTALE.**

- Planning des finales
  - U13 le samedi 09 Février de 9h30-17h30 à Chatillon sur Chalaronne.
  - U15 le samedi 09 Février de 9h30-17h30 à St Vulbas.
  - U17 le samedi 16 Février de 9h30-17h30 à St Etienne du Bois.
- La finale se déroulera sous la formule échiquier à 16 équipes par catégorie.
- L'arbitrage sera assuré par des arbitres officiels du district.
- Chaque équipe disputera sur ces finales 6 matchs.
- Attribution des points :
  - Victoire : 4 Points.
  - Nul : 2 Points.
  - Défaite : 1 point.
  - Forfait : 0 point.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées par :
  - Le Goal Average Particulier.
  - Le Goal Average Général.
  - La Meilleure Attaque.
- Le vainqueur de chaque catégorie sera qualifié pour la finale régionale.